

et en fournitures. J'ai été véritablement heureux lorsque j'ai pu parfois coopérer à la réalisation des désirs du Canada durant le temps où nous avons pris part à la guerre. Je me rappelle que durant l'année 1918, il y avait défense d'expédier de l'or hors des Etats-Unis, et que l'ordonnance du Président avait confié à la Commission de réserve fédérale le soin et le devoir d'émettre des permis pour l'exportation de l'or lorsque ces exportations seraient jugées conformes à l'intérêt public. Je me rappelle de plus qu'un jour M. Pease, alors président de l'Association des banquiers canadiens, est venu à Washington, avec trois ou quatre de ses associés, nous parler de votre système de circulation monétaire. Il venait nous demander d'émettre un permis pour exporter en Canada jusqu'à \$25,000,000 en or, montant qui pouvait être requis pour couvrir un montant additionnel d'émission fiduciaire. La Commission fédérale de réserve émit le permis bien volontiers. Je n'ai jamais su ce qui en était advenu. Je n'ai pas souvenance d'exportations faites en vertu de ce permis, mais en mentionnant ce sujet hier, j'ai appris que ce permis était alors une mesure de précaution et qu'il n'avait pas été appliqué à une exportation. Comme vous le savez, il arrive souvent que, lors d'une course sur une banque, si les déposants constatent qu'ils peuvent avoir facilement leur argent, ils ne le retirent pas. Dans un même ordre d'idée, lorsque les autorités canadiennes ont constaté qu'il y avait aux Etats-Unis de l'or à leur disposition, elles l'ont laissé et ont pris des mesures pour s'en passer. C'est ainsi que nous avons pu faire un acte de courtoisie envers un voisin et garder notre or tout de même.

Ce n'est que depuis environ deux semaines que j'ai appris qu'il se faisait un mouvement pour modifier la loi bancaire canadienne. J'étais à Washington pour une autre question, et l'on me fit mander au bureau de la Commission de réserve fédérale. L'on me dit que le gouverneur de la commission venait de recevoir de M. Hay une dépêche demandant si moi-même ou un représentant de la banque de réserve fédérale de New-York consentirions à venir rendre témoignage devant ce comité. La Commission décida que vu le fait que j'avais été président d'une banque sociétaire dans l'Alabama, puis membre et gouverneur de la Commission de réserve fédérale pendant huit ans, et actuellement gouverneur de l'une des banques de réserve fédérale, j'étais convenablement désigné pour venir. En discutant la question avec moi, les membres de la Commission ont défini leur opinion, en tout conforme à la mienne, et exprimé l'avis que je ne devais pas venir à Ottawa avec l'idée de vous donner des conseils, surtout des avis inopportuns. En vérité, tout ce que je connais du système bancaire canadien est purement livresque. Je ne le connais aucunement par expérience, de sorte que mes connaissances sont nécessairement superficielles. Mais je suis ici pour vous décrire, d'une manière générale ce qu'est exactement le système fédéral de réserve et ce qu'il n'est pas; je vous dirai ensuite quel est son fonctionnement, ce qu'il peut faire ainsi que quelques-unes des choses qu'il ne peut pas faire. Vous serez alors plus en mesure de décider vous-mêmes, si oui ou non il est désirable de modifier vos lois bancaires de manière à y incorporer un semblable organisme. Le système fédérale de réserve a émané d'une longue série de faits dont je vais vous faire l'historique.

En l'année 1791, Alexander Hamilton, qui fut le premier Secrétaire du Trésor, nom que nous donnons à notre ministre des Finances, émit l'opinion qu'il était nécessaire d'établir une banque centrale; le Congrès adopta la législation nécessaire, et la première banque des Etats-Unis fut incorporée et organisée. En ce temps-là, les Etats-Unis formaient un pays peu important et très pauvre, beaucoup plus petit et plus pauvre que ne l'est votre grand Dominion d'aujourd'hui. La population était, je suppose, de trois millions et demi à quatre millions, et les richesses naturelles du pays étaient presque toutes encore intactes. Il y avait peu de riches, et il fut nécessaire de recourir à l'Europe pour obtenir du capital afin